



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations
Santé et société
pour le prochain contrat 2019-2023

Université Paris 13

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 13/02/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Pascal Coudert, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

Proposé par l'Université Paris 13 dans le cadre du contrat quinquennal 2019-2023, le champ de formations *Santé et société* regroupe 13 formations diplômantes relevant de l'organisation LMD (licence-master-doctorat). Il s'agit de 3 mentions de licence professionnelle (*Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle ; Intervention sociale : accompagnement social ; Services à la personne*), de 3 mentions de licence (*Psychologie ; Sciences de la vie ; Sciences sanitaires et sociales*) et de 5 mentions de master (*Biologie santé, Santé publique, Qualité hygiène sécurité, Sciences de l'éducation, Psychologie : psychopathologie clinique, psychanalytique*). Il s'y ajoute, après une année de PACES (*Première année commune des études de santé*) 2 formations de santé, la première donnant grade de licence (diplôme de formation générale en sciences médicales, *DFGSM*) et la seconde donnant grade de master (diplôme de formation approfondie en sciences médicales, *DFASM*). Onze de ces 13 formations sont demandées en renouvellement.

Par ailleurs, 41 formations hors LMD (diplômes d'université, capacités, diplômes universitaires de technologie, notamment) sont rattachées à ce champ.

Les formations du champ *Santé et société* s'articulent majoritairement autour de l'UFR Santé Médecine et Biologie Humaine (SMBH), de l'UFR LLSHS (Lettres, langues, sciences humaines et sociales) et de l'IUT de Bobigny. La licence professionnelle *Services à la personne* est co-accréditée avec l'Université Paris Descartes.

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Le champ *Santé et société* se caractérise par une grande diversité des filières, abordant les domaines en relation avec les sciences de la vie et de la santé, la psychologie, la sociologie et le droit. Il constitue cependant un ensemble cohérent en raison des liens thématiques et pédagogiques existant entre les différentes formations, à l'exception peut-être du master *Sciences de l'éducation*. Si son inclusion dans le champ *Santé et société* ne semble pas évidente au premier abord, elle est justifiée par une orientation vers l'éducation thérapeutique et l'adossement à une thématique de recherche ayant trait au domaine de la santé. Au regard de l'environnement recherche, les formations sont rattachées dans leur majorité aux grands organismes, INSERM, CNRS et INRA. Il faut également souligner leur bon positionnement dans l'environnement socio-économique, dont témoignent les nombreux partenariats établis avec les collectivités territoriales, les entreprises locales, les administrations centrales ou régionales, les établissements de soins publics ou privés et les agences sanitaires.

Parmi les 13 formations LMD du champ *Santé et société*, le bilan du fonctionnement de trois d'entre elles au cours du précédent contrat quinquennal avait été analysé comme « problématique ».

Concernant la licence *Psychologie*, la grande majorité des critiques formulées (disparité des programmes entre les étudiants inscrits à l'Université Paris 13 et ceux inscrits à l'*Institut Régional de Travail Social*, spécialisation trop importante sur le plan théorique, suivi des diplômés et enseignement en langues insuffisants, absence de conseil de perfectionnement, notamment) a été prise en compte. Les modifications nécessaires au bon fonctionnement de cette formation vont être apportées. De même, pour le master *Psychologie*, la restructuration des parcours, le renforcement de l'articulation entre enseignements et recherche, enfin la mise en place d'un observatoire interne assurant le suivi des diplômés et d'un bureau des stages en vue de l'amélioration de la professionnalisation des étudiants, répondent aux critiques émises sur cette formation. Enfin, pour le master *Sciences de l'éducation*, la réorganisation des différents parcours, le renforcement du pilotage et la prise en compte de ses différents points faibles permettent à la nouvelle version de satisfaire aux exigences attendues d'une telle formation.

Le master *Santé publique* a également bénéficié d'une restructuration judicieuse : la spécialité *Maintenance, qualité, hygiène, sécurité*, particulièrement attractive, devient une mention à part entière. De plus, est supprimée la spécialité *Interventions sociales urbaine*, dont les effectifs étudiants étaient assez faibles, alors que quatre nouvelles spécialités sont créées : *Médecine légale et médecine sociale ; Recherche et innovations en soins ; Santé, population et territoire ; Santé, population, politique sociale*. La mise en place d'un véritable tronc commun en première année de master corrige le caractère trop tubulaire de la précédente organisation. Par ailleurs, il est un peu surprenant que la licence professionnelle dont l'intitulé (*Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*) est voisin de celui de ce master ne soit pas affichée dans le champ *Santé et société*, mais dans le champ *Langue, culture, communication et patrimoine*.

Quant à la licence professionnelle *Services à la personne*, cohabilitée avec l'Université Paris Descartes, elle n'a pas été évaluée par le Hcéres du fait de son ouverture en 2017, mais sa fiche de présentation est conforme aux critères requis.

En DFG comme en DFA, l'organisation générale des formations demeure inchangée avec, en particulier le maintien des dispositifs d'aide à la réussite déjà en place, qui ont fait la preuve de leur utilité (année préparatoire aux études de santé, cellule d'orientation et de suivi de l'insertion). Les formations font état de leur volonté de mettre en place un véritable conseil de perfectionnement. Si les stages hospitaliers bénéficient de procédures d'évaluation bien établies, aucune mesure réellement concrète n'est indiquée pour une généralisation de l'évaluation des enseignements.

Enfin, les évolutions proposées pour les autres formations du champ sont trop souvent présentées avec un manque de précision et d'argumentation, mais, globalement, paraissent judicieuses et répondent aux remarques et suggestions formulées par le Hcéres. On peut regretter que pour certaines d'entre elles, l'engagement de l'établissement se limite à la formule répétée dans les fiches descriptives : « *Les recommandations de l'évaluation externe du bilan de la dernière période seront bien prises en compte* ».

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Concernant le pilotage et l'organisation générale du champ, constitué d'un nombre élevé de formations assez diversifiées, l'autoanalyse réalisée par l'établissement a clairement identifié plusieurs points de faiblesse : éloignement des campus, insuffisance de l'ouverture internationale, notamment de l'enseignement des langues, démarche qualité non systématisée, taux de réussite trop bas en licence.

Il est donc proposé de mettre en place une commission pédagogique spécifiquement dévolue au champ *Santé et société*, qui sera chargée d'élaborer des propositions auprès des instances de direction de l'établissement. Cette commission devra réunir des enseignants et enseignants-chercheurs, des étudiants et anciens étudiants, des personnels BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens de service et de santé), et des personnalités extérieures. Ses missions sont bien définies : tirer profit de l'éventail des formations pour promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants « intra-champ », renforcer la cohérence et la visibilité du champ auprès des étudiants mais aussi vis-à-vis de l'extérieur, améliorer les moyens de communication entre les deux sites où sont donnés les enseignements (Bobigny et Villeteuse), favoriser et promouvoir la mobilité internationale.

La mise en œuvre de ces propositions devrait d'abord faire appel à plusieurs dispositifs pédagogiques transversaux qui sont déjà en place dans l'établissement et qui font largement appel aux techniques du numérique, tels que le e-learning, l'espace numérique de travail, la formation en ligne ouverte à tous, le plateau de simulation médicale, le dispositif « Hybrid' action » (utilisé pour l'enseignement de l'anglais dans la licence *Psychologie*), le Fab Lab en cours d'installation à l'IUT de Bobigny. De plus, ces propositions devraient s'inscrire dans le cadre des projets envisagés au niveau de la Communauté d'université et établissements Université Sorbonne Paris Cité (ComUE USPC), dont est membre l'Université Paris 13. Ces projets concernent notamment les licences pour le suivi des compétences acquises et du devenir des diplômés (projet DECLIC déposé par l'Université Paris 13 mais non retenu par le ministère), l'ouverture internationale, l'enseignement des langues et la formation des enseignants-chercheurs (service SAPIENS).

Enfin, on peut regretter l'absence de propositions concrètes pour la mise en place et le développement d'une démarche qualité appliquée à l'ensemble des formations du champ avec, en particulier, l'évaluation systématique de tous les enseignements par les étudiants et le suivi plus précis du devenir des diplômés.

Au total, la création du champ *Santé et société* est pertinente et cohérente, de même que les propositions formulées pour faire progresser ses formations durant le quinquennat 2019-2023, dont on peut attendre des résultats très positifs au terme de leur mise en œuvre complète.

LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Diplôme de formation générale en sciences médicales	Grade L	Université Paris 13	
Psychologie	L	Université Paris 13	
Sciences de la vie	L	Université Paris 13	
Sciences sanitaires et sociales	L	Université Paris 13	
Intervention sociale : accompagnement social	LP	Université Paris 13	
Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	LP	Université Paris 13	
Services à la personne	LP	Université Paris 13 Université Paris Descartes	
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales	Grade M	Université Paris 13	
Biologie santé	M	Université Paris 13	
Psychologie : psychopathologie clinique, psychanalytique	M	Université Paris 13	
Qualité, hygiène, sécurité	M	Université Paris 13	
Santé publique	M	Université Paris 13	
Sciences de l'éducation	M	Université Paris 13	

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université Paris 13

Monsieur Jean-Pierre ASTRUC

99 avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

HCERES

Département d'évaluation des formations

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

Villetaneuse, le 14 janvier 2019

Objet :

Lettre d'observations au rapport d'évaluation « Santé et société »

L'Université Paris 13 remercie le HCERES et les experts du comité pour l'évaluation du champ « Santé et société » pour le contrat quinquennal 2019/2023.

Nous constatons avec satisfaction que le rapport est positif et les réponses apportées lors de la rencontre du 21 novembre 2018 ont pu éclairer les experts dans leur analyse.

L'offre de formation de l'Université Paris 13 repose sur un projet stratégique ambitieux et cohérent. Nous continuerons à la rendre innovante en nous appuyant sur les recommandations du rapport.

Jean-Pierre ASTRUC



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)